

COMMUNE DE VIALAS (LOZERE)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 *BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PRAT DE LA PEYRE - VIALAS* *(Nomenclature M57)*

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article 242 de la loi des finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents. Le Compte Financier Unique est soumis aux mêmes dispositions qui s'appliquaient au compte administratif.

La commune de Vialas, s'est portée candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le Compte Financier Unique présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le CFU fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Il s'agit d'un budget de stocks. Des terrains ayant été viabilisés par la commune puis mis à la vente. Le dernier terrain de ce lotissement sera vendu normalement en 2026.

1. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulatif

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		20 966.60	26 183.74	
Opérations de l'exercice	153 508.88	132 287.91		52 367.48
Résultats de clôture	254.37			26 183.74
Restes à réaliser			0,00	0,00